

Déchets : appel au civisme et à la responsabilité de tous !



En cette période de crise sanitaire, le service déchets de la communauté urbaine réussit à maintenir l'ensemble des collectes, telles que prévues au calendrier et ce jusqu'à nouvel ordre. Afin d'assurer la continuité de cette activité dans de bonnes conditions, les habitants sont encouragés à faire preuve de civisme.

Depuis le début de la crise du coronavirus, les équipes de collecte de tri et de traitement des déchets ménagers sont pleinement mobilisées afin d'assurer, au quotidien, leurs missions de terrain en dépit des difficultés.

Or, depuis le début de la semaine, on constate que le confinement est propice au grand « nettoyage de printemps » et au jardinage. Il en résulte une augmentation générale du volume des déchets - ménagers, verts et encombrants - liée à ces activités. Parallèlement, on observe la multiplication des incivilités de type dépôts sauvages et un relâchement général dans le respect des consignes de présentation des déchets.

Pourtant, la situation actuelle nous impose plus que jamais de réduire nos flux de déchets et de veiller au respect des consignes relative à leur présentation.

C'est pourquoi, la communauté urbaine appelle les habitants du territoire à faire preuve de civisme et à faciliter le travail des agents de terrain qui œuvrent, dans des conditions dégradées, pour remplir leur mission de salubrité publique dans l'intérêt de tous.

Les consignes à respecter

Pour rappel, les consignes à respecter en fonction de la nature des déchets :

- Les ordures ménagères doivent être présentées en sacs fermés dans les bacs. Pour rappel, les mouchoirs, masques, lingettes ou gants en plastique doivent être jetés dans des sacs étanches puis déposés dans des bacs
- Les emballages recyclables sont présentés en vrac, dans les bacs ou bornes d'apport volontaires prévus à cet effet
- Les bouteilles, pots et bocaux en verre sont présentés en vrac, dans les bacs ou bornes d'apport volontaires prévus à cet effet

- Les déchets végétaux sont collectés en bac ou en sacs en papier à hauteur d'un seul bac ou de 3 sacs maximum par collecte
- Les encombrants sont ramassés, aux dates indiquées sur les calendriers, à hauteur d'1m3 maximum par foyer et par collecte

La communauté urbaine recommande également de stocker dans la mesure du possible les déchets comme le verre, les déchets végétaux ou les encombrants et d'adopter toutes les solutions visant à réduire le volume des poubelles : le compostage, le réemploi, la réparation, l'achat de produit en vrac, la cuisine zéro déchet...

Afin de favoriser les changements de comportement, GPS&O diffusera sur ses réseaux sociaux une sélection de bons plans, conseils, tutos pour s'engager sur la voie de la réduction des déchets.

Vous aimerez aussi...



[Services de la communauté urbaine : point de situation au 17 mars 2020](#)



[Le compost, on a tous à y gagner !](#)



[Tri des déchets : suivez le guide !](#)